



## Conseil économique et social

Distr. générale  
28 octobre 2008  
Français  
Original : anglais/français

---

### Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2009

19-28 janvier 2009

### **Rapports quadriennaux pour la période 2004-2007 présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil\***

**Note du Secrétaire général**

### Table des matières

	<i>Page</i>
1. African Canadian Legal Clinic . . . . .	2
2. Mouvement international d'apostolat des milieux sociaux indépendants . . . . .	5
3. Association libanaise pour la protection des personnes handicapées . . . . .	8
4. Reach the Children . . . . .	12
5. Red de Educación Popular Entre Mujeres . . . . .	16

---

\* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



## **1. African Canadian Legal Clinic**

(Statut consultatif spécial depuis 2004)

### **I. Introduction**

L'African Canadian Legal Clinic (ACLC) a pour objectif de lutter contre la discrimination raciale structurelle et institutionnelle, en particulier le racisme anti-noir qui touche les Afro-Canadiens. C'est une organisation non gouvernementale locale qui privilégie l'approche consultative dans toutes ses activités. Elle intervient dans des affaires susceptibles de constituer un précédent, participe à la réforme législative, mène des campagnes de plaidoyer et d'information juridique auprès du public aux niveaux national et international et prend part dans des affaires de lutte contre le racisme et de promotion de l'égalité des droits qui font jurisprudence au Canada.

### **II. Contribution de l'ACLC aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

1. Soixantième session de la Commission des droits de l'homme (Genève, 15 mars-23 avril 2004) : l'ACLC a participé à la session, fait campagne auprès des États Membres et des groupes régionaux et présenté des exposés aux séances plénières sur le racisme (point 6, 22-23 mars) et sur le droit au développement (point 7, 23-24 mars). Elle a insisté sur le racisme anti-noir qui règne au Canada et sur l'exclusion sociale et la pauvreté qui touchent les Afro-Canadiens. Elle a fait des exposés et présenté des documents au Groupe des États d'Afrique (22 mars 2004), distribué des notes d'information sur le racisme anti-noir et le profilage racial au Canada et fait la liaison avec d'autres organisations non gouvernementales.

2. Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine : depuis la création du Groupe en application de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, l'ACLC a participé à ses sessions et contribué à ses travaux : i) quatrième session (Genève, 25 octobre-5 novembre 2004) : l'ACLC a assisté aux débats consacrés au racisme et à l'emploi, à la santé et au logement et contribué aux recommandations qui en sont issues. Elle a fait des exposés, élaboré des recommandations qu'elle a présentées au Groupe de travail pour examen et travaillé avec d'autres organisations non gouvernementales; ii) cinquième session (Genève, 29 août-2 septembre 2005) : l'ACLC a participé aux débats consacrés à la prise en compte de la situation des personnes d'ascendance africaine dans les plans d'action visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, à l'autonomisation des femmes d'ascendance africaine et au rôle des partis politiques dans l'intégration des personnes d'ascendance africaine. Elle a présenté un document de travail intitulé « La pauvreté et le système de justice pénale : l'expérience des Afro-Canadiens », apporté des contributions à chaque thème du débat, élaboré un projet de recommandations à l'intention du Groupe de travail et collaboré étroitement avec d'autres organisations non gouvernementales; iii) visite d'un expert du Groupe de travail au Canada (Toronto, septembre 2005) : lorsque Joe Frans, membre du Groupe d'experts, s'est rendu au Canada, l'ACLC a organisé une rencontre avec la communauté afro-canadienne consacrée au racisme anti-noir au Canada et au rôle du Groupe de travail; iv) sixième session (Genève, 29 janvier-

2 février 2007) : le Directeur exécutif de l'ACLCLC a participé à la session consacrée au profilage racial en sa qualité d'expert en la matière. L'ACLCLC a fait un exposé sur le problème de l'impunité et de la responsabilité et la question du profilage racial. Elle a participé à l'élaboration des recommandations que le Groupe de travail a soumises au Conseil des droits de l'homme (voir le rapport du Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine sur les travaux de sa sixième session, Conseil des droits de l'homme, Quatrième session, A/HRC/4/39, 9 mars 2007).

3. Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, 16 avril 2004 (visite officielle à Toronto) : l'ACLCLC a organisé une table ronde avec les organisations afro-canadiennes où elle a examiné le rapport du Rapporteur spécial sur le Canada; elle a également coordonné une visite dans un centre de détention.

4. Réunion préparatoire Santiago+5 (Santiago du Chili, 10-12 août 2005) : l'ACLCLC a assisté à cette réunion préparatoire visant à donner suite à la Déclaration de Santiago et à la Déclaration et au Programme d'action de Durban. Elle a fait campagne auprès des États Membres, fait des déclarations et coopéré avec des organisations non gouvernementales afin que le point de vue des Afro-Canadiens soit pris en compte dans le débat sur les peuples d'ascendance africaine dans les Amériques.

5. Quatre-vingt-cinquième session du Comité des droits de l'homme (Genève, 17 octobre-3 novembre 2005) : l'ACLCLC a participé à l'examen du cinquième rapport périodique du Canada. Elle a présenté un rapport parallèle sur le racisme anti-noir au Canada et souligné que le Canada ne s'occupait pas de la question du droit à la non-discrimination à l'égard des Afro-Canadiens. Avec le concours d'autres organisations non gouvernementales canadiennes, elle a aidé le Comité des droits de l'homme en lui fournissant des informations et en faisant un exposé à la séance du Comité consacrée aux organisations non gouvernementales.

6. Trente-sixième session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels (Genève, 5-8 mai 2006) : l'ACLCLC a participé à cette session où les quatrième et cinquième rapports périodiques du Canada ont été examinés. Elle a présenté un rapport intitulé « La face cachée du paradis : les violations des droits économiques et sociaux des Afro-Canadiens ». Avec d'autres organisations non gouvernementales canadiennes, elle a fourni des renseignements au Comité et fait un exposé sur les droits économiques et sociaux des personnes d'ascendance africaine au Canada à la séance du Comité consacrée aux organisations non gouvernementales.

7. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale : i) débat thématique sur les non-ressortissants et la discrimination raciale, soixante-quatrième session (Genève, 1<sup>er</sup> et 2 mars 2004) : l'ACLCLC a présenté un document d'information intitulé « Le racisme anti-noir au Canada et les non-ressortissants » consacré à la discrimination à l'encontre des non-ressortissants d'ascendance africaine dans les lois et politiques canadiennes sur l'immigration et les réfugiés; ii) soixante-dixième session (Genève, 19 février-9 mars 2007) : les 20 et 21 février, l'ACLCLC a participé à l'examen des dix-septième et dix-huitième rapports périodiques du Canada. Elle a présenté un rapport intitulé « Situation critique : il faut agir d'urgence face au racisme antinoir » consacré à la discrimination raciale structurelle à l'encontre des Afro-Canadiens et aux stratégies visant à y mettre fin. Elle a organisé et coordonné pour les membres du Comité une réunion d'organisations non gouvernementales

tenue le 20 février 2007 et aidé le Comité en fournissant des informations sur le rapport du Canada.

8. Conférence régionale des Amériques (Brasilia, 26-28 juillet 2006) : l'ACLIC a participé à cette conférence régionale où l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Durban dans les Amériques a été examinée. Le Directeur exécutif de l'ACLIC était l'un des membres du Comité régional de coordination, qui a choisi les thèmes et élaboré le programme de travail de la conférence. Durant la conférence, l'ACLIC a fait campagne auprès des états membres, travaillé avec des organisations non gouvernementales, présenté un exposé en séance plénière et pris part aux activités des groupes de travail régionaux des organisations non gouvernementales.

9. Session d'organisation du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de Durban (Genève, 27-31 août 2007) : l'ACLIC a participé à cette session et fait campagne pour la participation des organisations non gouvernementales à l'examen de l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Durban. Elle a fait la liaison entre le Groupe antidiscrimination et les organisations non gouvernementales et, lors d'un atelier rassemblant des représentants d'organisations non gouvernementales, elle a fait un exposé sur l'importance de la Déclaration et du Programme d'action de Durban pour les personnes d'ascendance africaine dans les Amériques.

## **2. Mouvement international d'apostolat des milieux sociaux indépendants**

(Statut consultatif spécial accordé en 1996)

### **I. Introduction**

Le Mouvement international d'apostolat des milieux sociaux indépendants (MIAMSI) est un regroupement de mouvements laïcs dont les membres sont des hommes et des femmes qui travaillent dans les domaines intellectuel, économique, social, politique et culturel. Ces chrétiens laïcs cherchent à diffuser l'évangile dans leur entourage et à œuvrer pour un monde plus humain en prenant la défense des pauvres, en protégeant les droits humains et en agissant dans un esprit de solidarité. Le MIAMSI a été fondé à Paris il y a plus de 50 ans par Marie-Louise Monnet. Reconnu par le Saint-Siège en 1963, il est devenu membre de la Conférence des organisations internationales catholiques. Depuis 1996, il bénéficie, en tant qu'organisation non gouvernementale, du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU (droits de l'homme). En 1999, il a obtenu le statut d'organisation internationale non gouvernementale (OING) auprès du Conseil de l'Europe. Présents sur quatre continents, les mouvements nationaux membres du MIAMSI sont coordonnés par des secrétariats régionaux : le relais européen, le relais interfiles et le secrétariat Amérique latine. Une Assemblée générale, tous les quatre ans, définit les grandes orientations du Mouvement et le Bureau international en assure le suivi.

### **II. Contribution de l'organisation aux activités de l'ONU**

#### **i. Participation aux travaux du Conseil des droits de l'homme (ex-Commission des droits de l'homme) et du Comité des droits économiques, sociaux et culturels**

Le MIAMSI a pris part aux travaux de la Commission des droits de l'homme, à Genève, en mars-avril 2004, mars-avril 2005 et mars-avril 2006 et aux sessions spéciales de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme. Sa participation aux travaux de la Sous-Commission a été plus limitée en 2004, 2005 et 2006. Représenté par ses délégués accrédités auprès du Conseil économique et social à Genève, le Mouvement a présenté des exposés écrits à plusieurs sessions de la Sous-Commission entre 2004 et 2006 (E/CN.4/2004/NGO/12, par exemple). Ces exposés s'inspiraient des informations reçues des mouvements membres, en particulier de leurs réponses à une enquête sur les objectifs du Millénaire pour le développement, conduite en avril 2006 sur tous les continents par les secrétariats de liaison (ainsi, plusieurs mouvements d'Amérique du Sud, d'Inde et d'Europe ont contribué aux exposés écrits transmis au Conseil).

Le MIAMSI a également suivi les travaux préparatoires à la création du Conseil des droits de l'homme. Nos représentants étaient présents, en Afrique, au Forum-citoyen de Cotonou (Bénin), du 16 au 23 juillet 2007, et au Forum social mondial de Nairobi (Kenya), du 20 au 25 janvier 2007, aux réunions conjointes OING-Conseil de l'Europe, à Strasbourg, et à l'Assemblée générale du Mouvement international ATD Quart Monde en 2006.

Au lendemain des catastrophes naturelles (tsunamis), le MIAMSI a proposé, dans une intervention orale à la soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme, l'institution d'un impôt de solidarité universel destiné à financer la mise en place d'une force d'intervention humanitaire internationale mobile chargée de venir en aide aux victimes de catastrophes. En 2005, le Mouvement avait présenté un exposé écrit (E/CN.4/2005/NGO/22) qui avait été distribué au cours du débat sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté (point 10 de l'ordre du jour) et appelait à mettre en œuvre d'urgence les changements nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Sur les quatre continents, nos mouvements ont pu prendre acte des informations concernant leurs pays lorsque leurs gouvernements respectifs ont présenté leurs rapports au Comité des droits économiques, sociaux et culturels. Ainsi, les rapports de la Belgique, du Costa Rica, de la France et du Paraguay ont été mis à la disposition des mouvements de ces pays pour leur permettre de réagir et d'interroger leurs gouvernements. Des informations sur les méthodes de travail du Comité avaient été transmises à l'avance à tous les mouvements nationaux de manière à leur donner une idée de l'importance des travaux accomplis par le Comité.

En ce qui concerne le Conseil des droits de l'homme, notre Mouvement a préparé un exposé écrit, fin 2007, destiné à être intégré au rapport élaboré par le secrétariat chargé de l'examen périodique universel à l'issue de la deuxième session du groupe de travail sur l'examen périodique universel, en mai 2008, alors que la France était au nombre des pays examinés.

Notre tâche n'a pas été facile, car nous étions informés de ces réunions au dernier moment et les invitations étaient adressées au Mouvement par l'intermédiaire de son délégué à Genève, ce qui retardait souvent la réponse et compromettait nos chances de participer à ces réunions.

## **ii. Coopération avec les organismes des Nations Unies**

Depuis 2005, nos délégués, à Genève, ont suivi les travaux qui ont abouti, en 2006, à la création du Conseil des droits de l'homme. Aux côtés des représentants d'autres ONG, le Mouvement a participé à la rédaction des exposés écrits qui ont été présentés au Bureau du Conseil des droits de l'homme pendant la phase de création. Le Mouvement a pris part à plusieurs réunions d'ONG, à l'Office des Nations Unies à Genève, dans le cadre de ces préparatifs.

## **iii. Initiatives destinées à soutenir les travaux des Nations Unies**

1) Aux réunions qui se sont tenues à Toulouse le 20 novembre 2004 et à Clermont-Ferrand les 10, 11 et 12 novembre 2005, nous avons rappelé aux membres du mouvement français l'importance des travaux réalisés par les organes subsidiaires du Conseil économique et social et les propositions des experts visant à promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels, à les faire respecter dans la pratique et à contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Des documents de l'ONU ont également été distribués lors de ces réunions.

2) En septembre 2006, une note explicative a été adressée à tous les mouvements membres dans le monde pour expliquer et examiner les méthodes de

travail du Conseil des droits de l'homme et discuter des incidences de notre participation aux futurs travaux du Conseil.

3) Lors d'une réunion à Rome, en octobre 2006, les représentants de nos mouvements européens ont reçu des informations détaillées sur la création du Conseil des droits de l'homme.

### **3. Association libanaise pour la protection des personnes handicapées**

(Statut consultatif spécial 2000)

#### **I. Introduction**

L'Association libanaise pour la protection des personnes handicapées est une organisation non gouvernementale qui a été créée en 1984 et est dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies. Depuis sa création, l'Association a considérablement progressé pour devenir un institut de réadaptation de premier plan qui dispense chaque jour des services à plus de 300 patients dans l'ensemble de ses locaux.

Fidèle à sa mission, qui est d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'un handicap de manière à leur rendre leur dignité et leur indépendance et à leur permettre d'exercer une activité, l'Association a établi le Nabih Berri Rehabilitation Compound (NBRC) (Centre de réadaptation Nabih Berri) dans la région de Sarafand (Sud-Liban). Ce centre est considéré comme étant l'un des plus grands et des plus modernes complexes de réadaptation au Moyen-Orient. Ce centre dispense des services complets – traitement médical et réadaptation – qui sont constamment actualisés pour tenir compte des tout derniers progrès techniques. Une équipe de praticiens professionnels qualifiés et technologiquement avisés, offre une vaste gamme de services et de programmes : a) diagnostic et traitement; b) réadaptation physique; c) réadaptation psychosociale; d) réadaptation éducationnelle; e) réadaptation professionnelle.

#### **II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

##### **i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies**

a) Des représentants de l'Association ont pris part aux travaux de la quatrième session du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la promotion et la protection des droits et de la dignité des personnes handicapées, tenue du 23 août au 3 septembre 2004 au Siège de l'ONU à New York. Des représentants de l'Association ont également pris activement part aux réunions parallèles avec des délégations arabes, d'autres organisations gouvernementales et le chef de la section des organisations non gouvernementales.

b) Des représentants de l'Association ont assisté aux sixième et huitième sessions du Comité spécial qui ont respectivement eu lieu du 1<sup>er</sup> au 2 août 2005 et du 14 au 25 août 2005.

##### **Autres réunions**

a) Colloque parlementaire arabe sur la législation en matière d'incapacité dans le monde arabe (décembre 2005) auquel l'Association a activement contribué en tant que membre de son comité d'organisation et en y présentant par ailleurs un



exposé sur le recrutement des personnes handicapées et leur recherche de possibilité d'emploi, et ce, outre ses activités visant à rendre les personnes handicapées plus indépendantes et plus productives. Ce colloque a été organisé par le Rapporteur spécial sur la situation des handicapés de la Commission du développement social de l'ONU, en collaboration avec le Parlement libanais et sous l'égide de l'Union parlementaire arabe.

b) Séminaire sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, manifestation parrainée par Rehabilitation International organisée le 26 août 2006 à New York (City Hall). Ce séminaire visait à réunir les experts en matière d'incapacités de divers horizons – société civile, gouvernement et Organisation des Nations Unies – afin d'examiner comment la communauté internationale pourrait utiliser la Convention pour formuler des programmes et des politiques orientés vers l'action qui bénéficieraient aux personnes handicapées qui sont de plus en plus nombreuses.

c) Participation à la vingt-troisième Assemblée générale de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies, tenue à Genève (Suisse) du 5 au 7 décembre 2007, sur le thème suivant : « De la consultation au partenariat pour promouvoir les droits et une gouvernance responsable à tous les niveaux ». L'Association, en tant que membre de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social a pris part à la formulation de recommandations concernant la structure de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et, de concert avec d'autres membres, a élu le président et les membres du Conseil d'administration pour 2007-2010.

## **ii) Coopération avec des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et au Siège**

a) Grâce à un important appui du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Association a créé une pièce de théâtre pour mieux sensibiliser les enfants aux dangers des mines terrestres, renforcer les programmes d'éducation antimines et promouvoir les comportements sans danger par le biais du divertissement (2005).

b) En coopération avec le Lebanese Mine Action Center (Centre libanais de lutte contre les mines), l'Association a régulièrement organisé des conférences d'information sur les dangers des mines terrestres dans les zones à risques pour limiter le nombre d'accidents. Ces conférences ont été financées en partie par l'UNICEF (en cours).

c) L'Association, en partenariat avec le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dans le cadre du projet du PNUD intitulé « Réadaptation et réintégration des anciens détenus dans le Liban-Sud », s'est chargée de la réadaptation professionnelle de 200 anciens détenus dans les prisons israéliennes en leur offrant une formation dans divers domaines : mécanique, électronique, électricité, chauffage et climatisation. Grâce à cette formation, ces anciens détenus ont acquis des compétences professionnelles permanentes, d'où l'amélioration de leur possibilités d'emploi et de leur indépendance (2005-2006).

d) En collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation internationale pour la prévention des maladies orthopédiques et des articulations a rendu hommage à la Présidente de l'Association pour les efforts opiniâtres déployés en la matière. La Présidente a reçu le prix de l'OMS et elle a été désignée pour en devenir l'ambassadrice (2005).

e) Suivi et coordination avec les organismes des Nations Unies tels que la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), l'UNICEF et d'autres organisations par le biais de réunions, de conférences et de séminaires (en cours).

**Initiatives entreprises par l'organisation à l'appui des objectifs de développement convenus au niveau international, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement qui constituent désormais la base du programme mondial pour le XXI<sup>e</sup> siècle**

**i) Activités correspondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

**Objectif 1 – Éliminer l'extrême pauvreté et la faim :** i) développer de petites entreprises économiques à l'intention de 21 survivants des mines terrestres souffrant d'incapacité permanente pour les aider à gagner leur vie et celle de leur famille (2004-2007); ii) création d'une usine de fabrication traditionnelle de tapis tissés à la main, projet de développement visant dans un premier temps à dispenser à une centaine de femmes de la région une formation professionnelle pour leur permettre de mener une vie productive et autonome (2007); iii) à l'issue d'une formation professionnelle intensive de neuf mois, 578 étudiants sont diplômés (2004-2007). Des certificats d'aptitude professionnelle sont dispensés dans les domaines ci-après : dactylographie, programmation informatique, assistantat, esthétique et entretien de matériel électronique et sans fil pour permettre aux étudiants handicapés et non handicapés d'acquérir les compétences nécessaires à de meilleures possibilités d'emplois (2004-en cours).

**Objectif 2 – Assurer l'éducation primaire pour tous :** i) élargissement du département d'éducation spéciale au sein de l'Association. Sont inscrits à ce programme 89 étudiants victimes de divers handicaps ainsi que 41 élèves ayant abandonné l'école, dont le nombre augmente chaque année; ii) l'Association finance par ailleurs les frais d'inscription et l'achat de fournitures scolaires pour les enfants dont le père ou la mère est gravement handicapé.

**Objectif 6 – Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies :** i) l'Association a lancé une campagne de sensibilisation au cancer du sein dans certains villages du Sud-Liban où les femmes ont rarement accès aux supports d'information, aux services de dépistage et de traitement; cette campagne comporte des conférences sur l'importance de la détection précoce, la définition du cancer du sein, ses symptômes et les méthodes de prévention, outre un dépistage gratuit (mammographie et ultrason). En 2007, 2 147 femmes ont assisté à ces conférences et 1 381 d'entre elles ont fait l'objet d'un dépistage; ii) campagne d'information concernant les handicaps, les interventions précoces et d'autres questions de santé.

**Objectif 8 – Préserver l'environnement :** i) établissement d'un laboratoire agricole d'analyse chimique de la composition du sol et de l'eau pour fournir des directives visant à protéger l'environnement et les plantations contre la pollution généralement associée à la mauvaise utilisation d'engrais; ii) l'Association a lancé un projet pilote

de plantation de cultures organiques et naturelles sans engrais chimiques ou pesticides.

**Actions menées à l'appui des principes mondiaux :** L'Association a créé une pièce de théâtre, financée par les délégations de la Commission européenne au Liban, qui vise à mieux sensibiliser le public aux droits des enfants handicapés, à approfondir les connaissances et à modifier les comportements. L'Association s'attache aux droits des enfants handicapés, à l'accessibilité et à l'intégration sociale. En outre, l'Association encourage le sport pour les personnes handicapées et parraine plusieurs équipes sportives : basket-ball en chaise roulante, minifootball pour les survivants des mines terrestres, athlétisme.

L'Association célèbre aussi la Journée de l'enfance, la Journée internationale contre les munitions non explosées/mines terrestres, la Journée internationale de la femme, la Journée internationale des personnes handicapées, etc., ainsi que d'autres manifestations spéciales.

## **4. Reach the Children**

(Statut consultatif spécial accordé en 2004)

### **I. Introduction**

Reach the Children (RTC) s'emploie à faciliter l'autosuffisance de collectivités veillant au bien-être des enfants défavorisés. Il s'acquitte de cette mission au moyen d'initiatives d'autonomisation axées sur les domaines suivants : prévention du VIH/sida, éducation, santé et bien-être social, microentreprise et assistance aux orphelins. Reach the Children s'efforce de donner aux populations d'Afrique les moyens de prendre en main leur destin et de bâtir un avenir meilleur pour leurs enfants et les orphelins.

### **II. Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies**

#### **i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies**

i) Quarante-cinquième session du Comité des droits de l'enfant (Siège de l'ONU, New York, 21 mai-8 juin 2007) : Reach the Children a apporté son soutien aux actions menées au niveau local, en Afrique subsaharienne en particulier, pour lutter contre les influences culturelles négatives. Elle a exposé les besoins des enfants d'Afrique en matière d'éducation, de santé et de protection.

ii) Cinquième réunion d'information du Comité du développement de la Commission économique pour l'Afrique (Addis-Abeba, 29 avril-4 mai 2007) : participation aux séances plénières générales avec les délégués de toute l'Afrique.

iii) Cinquantième session de la Commission de la condition de la femme (Siège de l'ONU, New York, 27 février-10 mars 2006) : Reach the Children s'est enquis des activités sur lesquelles il pourrait faire davantage porter ses efforts et a plaidé en faveur de l'accès des femmes aux programmes de microcrédit et de microentreprise.

iv) Conférence Beijing +10 : quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme (Siège de l'ONU, New York, 28 février-11 mars 2005) : Reach the Children a plaidé en faveur d'une participation équitable des hommes et des femmes aux programmes générateurs de revenu et en particulier de l'accès des femmes au monde de l'entreprise, à la fonction publique et aux fonctions de direction.

v) Pendant la période à l'examen, Reach the Children a assisté à de nombreuses autres présentations, réunions-débats et séances d'information sur divers sujets, organisées au Siège de l'ONU à New York ou dans les bureaux d'ONU-Habitat sur le site de Gigiri à Nairobi par les personnes suivantes notamment : Winston A. Tubman, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie; Erin Trowbridge (Projet Objectifs du Millénaire); Hubert J.

Charles, Directeur de l'UNESCO; Dr Peter Piot, Secrétaire général adjoint; ainsi que de nombreux membres des missions permanentes des États Membres auprès de l'ONU, notamment Crispin Grey-Johnson (Gambie), Mai Khalil et Amr Roshdy (Égypte), Mavis Esi Kusorgbor (Ghana), Aminu B. Wali et Adeunbi Sonaike (Nigéria), Simwaba Awesso (Togo), Laoura Lazouras (Afrique du Sud) et Jacqueline Oubida (Burkina Faso).

**ii) Coopération avec les organes et les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et au Siège**

i) Sommet mondial sur la société de l'information (Genève, 5-7 mai 2007) : participation aux réunions de suivi et rencontres avec les directeurs régionaux du Programme des Nations Unies pour le développement.

ii) Membre du groupe de conseillers éminents de l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et des communications au service du développement (multiples réunions à New York en 2007).

iii) Membre des Partenariats pour l'éducation de l'UNESCO. Collaboration avec l'Initiative de l'UNESCO pour les Centres multimédia communautaires.

iv) En 2006, le Directeur général de Reach the Children a rencontré M. Ibrahim Gambari, Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial pour l'Afrique, pour discuter de la possibilité de collaborer à des essais cliniques pour un nouveau traitement du VIH ainsi qu'à de nouveaux efforts de prévention en Afrique.

v) Troisième Conférence mondiale du savoir (Kuala Lumpur, 12-14 décembre 2007) : participation à la table ronde organisée par l'Alliance mondiale TIC et développement sur le thème du volontariat à l'ère du numérique. Sarbuland Khan a demandé au Directeur de la communication de Reach the Children, Quinn Sutton, de donner le point de vue des organisations non gouvernementales dans la discussion organisée avec les ONG, les organismes gouvernementaux, les organisations de la société civile et le secteur privé sur le thème de l'utilisation du volontariat comme moyen de démultiplier l'action humanitaire.

**iii) Autres activités**

À l'invitation de Sa Majesté la Reine Rania de Jordanie, le Directeur de la communication de Reach the Children a fait un exposé à la conférence de 2007 du Learning International Networks Consortium qui s'est tenue à Amman et à Dubaï du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2007.

**iv) Initiatives d'appui aux objectifs du Millénaire pour le développement**

Reach the Children mène des projets et programmes à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement dans 14 pays d'Afrique.

**Objectif 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim** : i) cible 2 : réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim. Activités menées : réalisation de projets dans le secteur agricole, notamment des initiatives d'autonomisation des communautés destinées à doter les paysans pratiquant l'agriculture de subsistance de connaissances et d'outils propres à accroître considérablement le rendement de

leurs cultures [par exemple, via des organisations communautaires au Kenya (Chyulu, Makueni, Kendu Bay et d'autres zones de l'ouest du pays), en Ouganda (à Kayunga et ailleurs), en République-Unie de Tanzanie (Ruvu Valley)]; enseignement des techniques de séchage et de conservation des fruits et d'irrigation au goutte-à-goutte, et développement des cultures marchandes à Kayunga (Ouganda) et Chyulu (Kenya); enseignement des principes de la microentreprise et attribution de microprêts à des personnes défavorisées au Ghana, au Kenya, en République-Unie de Tanzanie, à Madagascar et en Ouganda.

**Objectif 2 – Rendre l'enseignement primaire universel :** i) cible 3 : donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. Activités menées : construction ou rénovation de plusieurs dizaines d'écoles au Ghana, en Ouganda et au Kenya; promotion de l'éducation des orphelins et des autres enfants vulnérables, en particulier les filles. Reach the Children a aidé les écoles à assurer leur autonomie alimentaire en leur apprenant ou en les aidant à créer un jardin potager afin de pouvoir fournir un repas aux enfants défavorisés. Cette initiative a été menée au profit des élèves des écoles et des pensionnaires des orphelinats suivants : au Ghana : école secondaire Tsokome, orphelinat Good Hope, orphelinat Frafraha, école pour malentendants de Mampong, écoles Obosomase et Essam. Au Kenya : écoles Kwa Watoto, Vessel of Hope, Kimboo et Candlelight, situées à proximité des bidonvilles de Nairobi; écoles Mbaka Oromo, Lufumbo et Esivalu dans l'ouest du pays; écoles Umoja et Mutituni, dans la région de Chyulu. Ouganda : école Kyengeza; école pour enfants handicapés Mukisa; écoles Kibuli, Buikwe, St. Paul Lubanyi, Wasswa, Makindu, Kiyagi Quaran, St. Mary's Malongwe; école expérimentale Nkokonjeru; écoles Kikusa, Kalagala, Kikakanya et Ngogwe. Orphelinats Good Samaritan et Mary Kevin.

**Objectif 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes :** i) cible 4 : éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement. Activités menées : promotion de l'accès des filles à l'enseignement secondaire. Reach the Children a aidé des femmes marginalisées, en particulier des jeunes étudiantes, des femmes et des femmes âgées s'occupant seules d'enfants orphelins à acheter des terres ou à bénéficier d'un programme d'autonomisation communautaire. Cette initiative a été menée dans plusieurs endroits au Ghana, avec le parrainage de Coca-Cola. Au Kenya : projet de formation à la création de jardins potagers, aux métiers de la couture et de la boulangerie, mené dans l'ouest du pays à l'intention de femmes s'occupant seules d'enfants orphelins, afin de leur permettre de bénéficier d'un revenu supplémentaire. Bourses d'études secondaires versées à des filles fréquentant les écoles Makindu, Matungulu, Ndivisi, Ahero et Butere. Ouganda : location de 4 hectares de terres utilisés pour apprendre à des femmes âgées ayant la charge d'orphelins à cultiver un jardin potager. Projet d'apprentissage sur la confection de serviettes hygiéniques à l'intention des femmes et des filles de la communauté.

**Objectif 4 – Réduire la mortalité infantile :** i) cible 5 : réduire le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Activités menées : dans le cadre de la campagne intitulée « Child Days Plus », en 2004, 51 863 enfants en bas âge ont reçu des vaccins essentiels et un traitement vermifuge; l'année suivante, 79 554 jeunes enfants ont bénéficié de cette même campagne. Reach the Children a fait don de vaches à une léproserie en Ouganda afin de lui permettre de disposer en permanence de lait pour alimenter les enfants souffrant de malnutrition.

**Objectif 6 – Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies :** i) cible 7 : arrêter et commencer à inverser la progression du VIH/sida. Activités menées : Reach the Children a dispensé huit semaines de cours de prévention du VIH, dans huit pays, à un total de 750 000 enfants.

**Objectif 7 – Préserver l'environnement :** i) cible 10 : réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès durable à l'eau potable. Activités menées : projets d'approvisionnement en eau en faveur des communautés défavorisées : construction de puits tubés, installation de canalisations d'eau, de systèmes d'irrigation goutte-à-goutte, de pompes manuelles ou électriques dans les écoles et d'autres collectivités à Mukono, Kayunga et dans d'autres régions en Ouganda ainsi que dans la région de Chyulu au Kenya. Techniques agricoles écologiques : information des paysans pratiquant l'agriculture de subsistance sur les techniques de fertilisation et les engrais écologiquement viables à Machakos, Lita et Chyulu (Kenya).

**Objectif 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement :** i) cible 13 : répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés. Activités menées : Reach the Children a été choisi comme organisme d'exécution pour la section du Ghana de la Caravane contre le sida en Afrique de l'Ouest en 2005 et 2006. Il a également été choisi comme organisme d'exécution dans le cadre de la célébration sponsorisée par Coca Cola de la Journée mondiale de la lutte contre le sida au Ghana en 2005, 2006 et 2007. Reach the Children a par ailleurs été chargé par la Haute Commission de l'Australie d'exécuter son programme de prévention du VIH au Kenya en 2004. Il a également exécuté plusieurs projets pour la commission ghanéenne de lutte contre le sida entre 2005 et 2007. Il a reçu un financement dans le cadre des subventions accordées par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme à l'Ouganda en 2006, qui lui a permis d'éduquer 45 549 enfants âgés de 9 à 14 ans; ii) cible 15 : traiter le problème de la dette des pays en développement. Activités menées : le directeur de Reach the Children a plaidé en faveur de l'allègement de la dette des pays pauvres les plus endettés, en tant que membre de la coalition États-Unis d'Amérique/G-8/Afrique 2005-2006; iii) cible 18 : en coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les nouvelles technologies profitent au plus grand nombre. Activités menées : le directeur de Reach the Children a plaidé en faveur du développement des échanges commerciaux avec l'Afrique dans le cadre du comité d'action 2005-2007 de la loi sur la croissance et les possibilités économiques de l'Afrique. L'organisation a travaillé en partenariat avec ICTEFA (Information Communication Technology Education For All) en 2007.

## **5. Red de Educación Popular Entre Mujeres**

(Statut consultatif spécial obtenu en 2000)

### **I. Buts et objectifs**

Le réseau de femmes Red de Educación Popular Entre Mujeres (REPEM) est une entité de la société civile à but non lucratif fondée en 1981. Le REPEM regroupe 75 ONG de femmes universitaires et activistes d'Amérique latine et des Caraïbes qui mènent des activités de recherche et effectuent des analyses axées sur les femmes dans le domaine de l'environnement mondial et dont l'action est vouée à la justice entre les sexes et au développement durable. Le réseau a pour but de renforcer et de consolider les processus d'articulation aux niveaux national, régional et mondial pour contribuer à l'avènement d'une justice sociale, économique et tenant compte des différences entre les sexes. Depuis 1998, le REPEM coordonne à l'échelle régionale le réseau Sud-Sud Development Alternatives for Women in a New Era (DAWN) en Amérique latine. Grâce à ses quatre programmes – i) éducation, femmes et participation citoyenne; ii) éducation, femmes et économie; iii) éducation et démocratisation de l'information; et iv) renforcement des institutions et des capacités – le REPEM vise à : élever le profil de l'éducation en tant que dimension stratégique pour obtenir la justice entre les sexes par des contributions inspirées de perspectives et de théories féministes; examiner les processus économiques, sociaux, culturels et politiques qui causent et perpétuent les inégalités fondées sur le sexe, la classe et la race; accroître la capacité du réseau de prendre en compte les perspectives sexospécifiques dans les politiques gouvernementales, en particulier les politiques sur l'éducation; rassembler et systématiser les données d'analyse, les discussions et les pratiques éducatives axées sur l'égalité des sexes existant en Amérique latine pour les faire connaître et pour permettre la transposition de données d'expérience; faire pression à l'échelle mondiale et régionale par l'établissement de réseaux et par l'articulation de programmes avec d'autres réseaux, en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi que dans d'autres régions du monde; et rechercher des moyens différents de réaliser le développement durable et respectueux de l'égalité des sexes grâce à la recherche, à des analyses, à la formation, à des activités de plaidoyer et de communication.

Le REPEM influence les échanges sur les questions relatives à l'éducation, aux femmes et à la participation des citoyens en fournissant des analyses intégrales axées sur le point de vue des femmes qui s'appuient sur leur expérience et s'inspirent de leurs stratégies et visions collectives. Il s'agit d'un réseau autonome qui collabore néanmoins avec d'autres organisations de la société civile. Nombre de ses activités sont étroitement liées aux travaux de l'Organisation des Nations Unies et les membres du REPEM ont été invités à fournir des conseils à l'Organisation, à parrainer ses activités ou à contribuer à ses travaux par l'intermédiaire du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Le REPEM collabore étroitement avec d'autres réseaux opérant dans les domaines de l'éducation, de la promotion de la femme, de la réduction de la pauvreté, de la parité et des sciences économiques, comme le Conseil international d'éducation des adultes (CIAE) et son Bureau pour la femme et l'éducation, le Conseil de l'éducation des adultes de l'Amérique latine (CEAAL), la Campagne mondiale pour



l'éducation, les Dialogues féministes, l'Articulación Feminista du MERCOSUR et l'Action mondiale contre la pauvreté.

## II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

1. Consultation avec des groupes de défense des droits de la femme sur le Programme d'action de Beijing et la Déclaration du Millénaire, du 2 au 4 décembre 2004, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York.

Le REPEM a participé aux consultations de trois jours avec des organisations de femmes, organisées par la Campagne Objectifs du Millénaire, UNIFEM et la Fondation Heinrich Böll en vue d'une réflexion sur les grandes potentialités et difficultés survenues en 2005, en mettant l'accent sur l'examen décennal du Programme d'action de Beijing et l'évaluation quinquennale des suites données à la Déclaration du Millénaire.

2. Forum social mondial, du 26 au 31 janvier 2005, à Porto Alegre (Brésil) : conjointement avec DAWN, le CIAE et la Campagne mondiale pour l'éducation, le REPEM a organisé les manifestations suivantes : Séminaire sur l'éducation en tant que droit fondamental (Rapporteur spécial des Nations Unies); table ronde intitulée « Reclaim our United Nations – Agenda 2005 for a just, peaceful, and democratic international order »; table ronde intitulée « No queremos algunas metas – Beijing Platform for Action (Beijing+10). Queremos toda la plataforma! »; lancement mondial de l'Action mondiale contre la pauvreté; lancement de la Campagne mondiale pour l'éducation en tant que facteur d'intégration.

3. Quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, examen et évaluation effectués lors du dixième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle », et recensement des perspectives et difficultés actuelles pour la promotion et l'émancipation des femmes et des filles, du 28 février au 11 mars 2005, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York. Sous le parrainage et moyennant un financement d'UNIFEM, le REPEM a coordonné la participation régionale à l'ensemble de la conférence et aux manifestations organisées en marge de l'événement. Le REPEM a diffusé des documents et rapports quotidiens dans son bulletin électronique hebdomadaire. Les organisations de femmes ont adressé, le 3 mars 2005, une lettre ouverte au Bureau de la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme. En 2006, le REPEM a publié, avec le soutien d'UNIFEM, du Fonds Mondial pour les femmes et d'ActionAid International, l'ouvrage intitulé : « Memoria Beijing+10. Toda la Plataforma ».

4. Cinquante-neuvièmes auditions interactives informelles de l'Assemblée générale avec les représentants d'organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé, les 23 et 24 juin 2005, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York. Le REPEM était l'une des organisations de la société civile sélectionnées pour participer à ces auditions interactives et aux manifestations parallèles. Notre représentante était membre du Groupe de travail du Président de l'Assemblée générale. Manifestations parallèles, les 22 et 23 juin, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York : « Session stratégique du Groupe de travail féministe de l'Action mondiale contre la pauvreté ». Document devant servir

de plate-forme commune aux féministes et aux mouvements de femmes dans le monde pour une vision, des positions et des propositions communes autour du Sommet du Millénaire et au-delà, qui sera utilisé dans des activités de plaidoyer, de diffusion dans les médias et de vulgarisation; Groupe de l'Action mondiale contre la pauvreté sur les mesures à prendre pour reléguer la pauvreté dans le passé, coparrainé par la Campagne Objectifs du Millénaire de l'ONU, en collaboration avec le REPEM et 15 autres ONG.

5. Notre représentante a participé au deuxième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement et à la table ronde sur les questions systémiques, les 27 et 28 juin 2005, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York.

6. Notre représentante s'est exprimée à l'occasion de la cinquante-huitième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, sur le thème « Notre défi : des voix pour la paix, la conclusion de partenariats et le renouveau », du 7 au 9 septembre 2005, au Siège de l'ONU, à New York.

7. Dixième session de l'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) sur le thème « How does change happen? » (Comment fait-on évoluer la situation?), du 27 au 30 octobre 2005, à Bangkok : notre représentante s'est exprimée sur le thème « Comment influencer sur l'ONU, s'en servir et en bénéficier : stratégie pour les cinq années à venir ».

8. Institut de formation du réseau DAWN, du 5 au 29 novembre 2005, à Montevideo : en tant que point de coordination de DAWN pour l'Amérique latine, le REPEM a participé à l'organisation d'un stage de formation consacré aux modalités de plaidoyer dans les instances internationales, en particulier à l'ONU, auquel ont participé 26 jeunes féministes provenant de tout l'hémisphère Sud (animatrices : Gita Sen et Sonia Correa, entre autres).

9. Depuis 2006, le REPEM participe au Programme régional d'UNIFEM pour l'Amérique latine et les Caraïbes intitulé « Pour des villes sûres : violence à l'égard des femmes et politiques publiques ». Le REPEM est responsable de la sensibilisation et de la formation des acteurs de la société (femmes, jeunes et autorités locales).

10. Le REPEM a participé à la Semaine d'action mondiale de la Campagne mondiale pour l'éducation et a organisé, conjointement avec le Bureau pour la femme et l'éducation du CIAE, à Montevideo, des campagnes nationales annuelles en avril 2004, 2005, 2006 et 2007.

11. Forum politique REPEM/UNIFEM intitulé « Femmes, pouvoir et féminisme », les 11 et 12 août 2006, à Santiago du Chili : convoqué et organisé par le REPEM, parrainé et financé par UNIFEM au titre des projets intitulés « Femmes et pouvoir en politique » et « Réforme de l'ONU ».

12. Nos représentantes ont assisté à la cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme, du 26 février au 9 mars 2007, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York.

13. Deuxième Forum sur les femmes, le pouvoir et le féminisme, organisé par le REPEM, financé et parrainé par UNIFEM, du 15 au 17 mars 2007, à Lima.

14. Réunion régionale sur le thème « La réforme de l'ONU et la possibilité d'un nouvel organisme pour les femmes », du 29 au 31 mars 2007, à Montevideo, organisée par le REPEM et l'Articulación Feminista du MERCOSUR.

15. Dixième Conférence régionale sur les femmes de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), du 6 au 9 août 2007, à Quito : les représentantes ont assisté à la conférence et signé la Déclaration de Quito.

16. Le REPEM/UNIFEM et Jóvenes del Cono Sur ont convoqué, organisé et animé le séminaire virtuel de jeunes féministes intitulé « Existe-t-il un projet féministe pour transformer la société? », coparrainé par l'Agence catalane pour la coopération et le développement et la Generalitat de Catalunya, du 22 au 31 octobre 2007. Cette activité s'insérait dans le cadre du programme d'UNIFEM consacré au renforcement de l'initiative des jeunes femmes dans le cône Sud.

**Principales initiatives prises par l'organisation pour contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans différentes régions, notamment :**

1. Forum d'action mondiale et Action mondiale contre la pauvreté, les 20 et 21 septembre 2004, à Johannesburg (Afrique du Sud) : la représentante du REPEM a participé à la première réunion convoquée par divers organismes qui ont décidé de lancer un appel mondial en faveur de la lutte contre la pauvreté, devenant ainsi membre du Groupe international préparatoire.

2. Depuis le 27 juillet 2005, le REPEM est membre de la Commission de l'éducation extrascolaire des adultes du Ministère uruguayen de l'éducation et de la culture. Conjointement avec l'Administration nationale de l'éducation publique (ANEP), l'Administration des programmes spéciaux (éducation pour adultes), le Ministère du développement social et d'autres réseaux de la société civile comme le CIAE, le REPEM est membre de la Campagne latino-américaine pour l'éducation et de la Campagne mondiale pour l'éducation.

**Activités à l'appui des principes mondiaux**

Le bulletin électronique hebdomadaire du REPEM aborde des questions spéciales examinées dans le cadre des manifestations régionales et internationales des Nations Unies.

Conjointement avec le Bureau pour la femme et l'éducation du CIAE, le REPEM a lancé, en mars 2006, la publication intitulée « Réflexions, enseignements et orientations pour la promotion des droits de la femme ». Cet ouvrage répondait à la nécessité de réfléchir à nos stratégies de promotion et de recenser les principales difficultés rencontrées, afin d'analyser nos pratiques, nos actions et notre discours politique.